

MONTREAL – Le père de Jun Lin, l'étudiant chinois tué et démembré en 2012, a traversé la moitié du globe pour assister au procès du suspect numéro un, Luka Rocco Magnotta, et obtenir réponse à ses questions.

«Certaines personnes ne comprennent tout simplement pas pourquoi un père veut regarder des preuves comme celles-là, mais c'est son choix, c'est son fils, a déclaré, lundi après-midi, l'avocat de Diran Lin, Daniel Urbas. Il a un intérêt personnel, il veut savoir ce qui est arrivé à son fils, comment c'est arrivé (...) et une question qui pourrait ne jamais être répondue: pourquoi?».

«Cela n'améliorera pas les choses, il obtiendra quelques réponses, mais je ne pense pas que cela effacera comment il se sent chaque jour», a-t-il expliqué devant les médias, M. Lin à ses côtés.

M. Magnotta a de nouveau plaidé non coupable aux cinq accusations qui pèsent contre lui, dont une de meurtre au premier degré. Son avocat, Luc Leclair, a déclaré aux jurés du procès pour meurtre prémédité qu'il va présenter une défense d'aliénation mentale et que l'état d'esprit de Magnotta sera l'élément central de cette cause.

Diran Lin a passé l'avant-midi dans la salle d'audience. Un traducteur était assis avec lui alors que les avocats présentaient leurs arguments. Il pourra regarder la majeure partie du procès depuis une pièce privée aménagée pour lui, adjacente à la salle, pour lui permettre de recevoir les explications des traducteurs et des avocats.

«M. Lin sera ici pratiquement tous les jours, tout dépendant de la nature de la preuve, a précisé M. Urbas. Il sera là pour voir par lui-même.»

Le père de la victime est le seul membre de la famille à s'être déplacé au Canada pour le procès. M. Urbas a affirmé que la mère et la soeur de Jun Lin ne pouvaient pas même s'approcher du palais de justice pour l'enquête préliminaire en 2013. Elles ont donc choisi de rester en Chine.

Le père de Jun Lin sera présent tout au long du procès de Luka Rocco Magnotta

Écrit par L'actualité

Mardi, 30 Septembre 2014 02:02 -

Les deux femmes n'ont pas encore recommencé à travailler depuis le drame. M. Lin a quant à lui quitté son emploi pour assister au procès.

«Chaque jour, nous tentons d'en parler à la mère, c'est comme si c'était arrivé hier, a raconté M. Urbas. Si elles doivent souffrir, si elles doivent être malheureuses, aussi bien être à la maison.»

Le juge du procès, Guy Curnoyer, a accepté en partie une requête de la famille de ne pas permettre la publication de certaines images et vidéos.

M. Urbas a expliqué lundi qu'ils ont passé de nombreuses heures à discuter de comment la justice canadienne fonctionne, mais le père ne veut pas commenter lui-même, jusqu'au verdict.

M. Lin restera à Montréal jusqu'à ce qu'une décision soit prononcée. «Il veut être présent. C'est le moins qu'il puisse faire», a affirmé l'avocat.

Cet article [Le père de Jun Lin sera présent tout au long du procès de Luka Rocco Magnotta](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Le père de Jun Lin sera présent tout au long du procès de Luka Rocco Magnotta](#)